

Organisme identifié Professionnel des 1000 premiers jours

Formation Continue : Parcours de maternité : impacts sur la lactation

Les formations continues sont un outil professionnel permettant le maintien des compétences acquises, et l'ajustement, le développement ou l'acquisition de nouvelles compétences et savoirs-être.

C'est aussi améliorer et renforcer son expertise pour toujours répondre de manière adaptée aux besoins de ses patients/clients.

Enfin, c'est s'offrir une prise de recul et un temps hors de sa pratique quotidienne.

Ce module a pour intention de balayer une grande diversité de parcours de maternité pour aller interroger leur impact sur la réalisation des projets d'allaitement. Commencé par les modalités de grossesse (PMA, grossesse surprise, maman solo, etc...), les modalités de naissance (APD, césarienne, VBS, HDD, etc...), ce module s'intéressera aussi aux événements du post-partum (dépressions, reprise de la sexualité, problématiques périnéales, etc...). Le but est ainsi de faire un dessin global de tout ce qui peut toucher une femme, un bébé, un coparent et une famille autour du parcours de maternité et bousculer les projets d'allaitement. Enfin, un focus précis sera apporté sur la contraception afin d'outiller le professionnel avec les données récentes de la recherche, pour un accompagnement optimal de la femme allaitante dans sa régulation des naissances.

Profils des apprenants

- Professionnel de santé
- Consultant(e) en lactation IBCLC

Prérequis

- Avoir visionné le module offert "B.a-ba de l'allaitement maternel"
- Être Professionnel de santé
- et/ou être Consultant-e en lactation IBCLC®

Durée: 14.00 heures

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'impact du suivi et du vécu de la grossesse sur le déroulement de l'allaitement
- Connaître toutes les offres possibles autour de la naissance et leurs particularités en France et ailleurs (accouchement à domicile, plateau technique, maison de naissance, établissement public, établissement privé...)
- Comprendre l'impact de la naissance (césarienne en urgence, césarienne programmée, accouchement voie basse, extraction instrumentale) sur le déroulement de l'allaitement côté maternel et côté pédiatrique
- Dans le post-partum, connaître toutes les possibilités contraceptifs durant l'allaitement maternel
- NB: formation proposée en présentiel ou distanciel : nombre de places limité

Contenu de la formation

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Intervenante : Sandrine Millones, Sage-femme & Consultante en lactation IBCLC®. Sandrine est l'une des co-fondatrices d'une maison de naissance en France. Elle a longtemps exercé le suivi global avant de se tourner vers une pratique en PMI, dans un quartier prioritaire. Riche d'un master en promotion de la santé et développement social, elle est aussi docteure en sciences de l'éducation et de la formation. Ses recherches approchent la thématique de l'expérience et plus spécifiquement celle du parent lors de l'arrivée du premier enfant.

Equipe pédagogique support : Chargées de formation et Responsable pédagogique du CeFAP

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ou via une plateforme digitale dédiée (extranet du CeFAP)

Numéro SIREN: 499 272 490

Numéro de déclaration d'activité: 73 33 090 54 33

Certificat Qualiopi FR062707-1

CeFAP

1 rue de Blahérait

33320 Eysines

Email: contact@cefap-france.fr

Tel: 05 47 50 12 82

www.cefap-france.fr



Organisme identifié Professionnel des 1000 premiers jours

- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Questionnaire de préformation
- Feuille d'émargement
- Attestation de suivi de l'action de formation
- QCM d'évaluation en fin de formation

Informations pratiques

Le CeFAP vous accueille au 1 rue de Blahérait 33320 Eysines.

Accès :

Nos bureaux sont proches de l'aéroport (10 minutes en voiture) et accessibles en transports en commun :

- Rocade sortie 7 ou 8
- Tram D, arrêt « Picot »
- Lignes de bus : 2, 38, 79 - arrêt « 19 mars 1962 »

Accessibilité :

Accessibilité Toute situation spécifique (handicap notamment) doit nous être indiquée dans les meilleurs délais pour étudier l'adaptation de la formation. Des mesures d'ajustement sont envisageables pour sécuriser le parcours de formation de chacun, avec l'intervention de notre référent handicap le cas échéant, sous réserve d'en avoir informé préalablement le CeFAP; Aucun ajustement ne pourra être réalisé à défaut d'information en amont, dans un délai raisonnable permettant la mise en place de mesures appropriées.

Numéro SIREN: 499 272 490

Numéro de déclaration d'activité: 73 33 090 54 33

Certificat Qualiopi FR062707-1